

LA FONDATION AJD RÉAGIT SUITE À LA DIFFUSION DE L'ENQUÊTE  
« MINEURS EN DANGER » SUR ZONE INTERDITE (M6)

---

La Fondation AJD a pris connaissance de l'émission diffusée sur M6 dimanche 19 janvier dans l'émission Zone interdite, relative aux défaillances de l'aide sociale à l'enfance. Face aux images tournées en caméra cachée, nous déplorons les déviances et graves manquements dévoilés par l'enquête.

Si nous dénonçons vivement l'urgence de situations scandaleuses, nous rappelons que de nombreux autres acteurs (fondations, bénévoles, éducateurs) s'attachent à prendre en charge les mineurs en difficulté dans un souci de sécurité, d'engagement et de professionnalisme.

À ce titre, les portes de notre Fondation, créée en 1964, et comptant une vingtaine d'établissements et services à caractère social en Auvergne-Rhône-Alpes, restent ouvertes. Nous avons toujours à cœur de faire connaître nos actions en faveur d'un meilleur accompagnement des enfants et adolescents pris en charge.

*“Nous constatons des avancées significatives, grâce à un partenariat sans cesse renouvelé avec la Métropole de Lyon et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse). Ensemble, nous oeuvrons pour la sécurité et l'éducation des plus jeunes.”*

**Maryse Chevalier, Directrice Générale**

**La Fondation AJD, c'est :**

- Un périmètre d'action en Auvergne-Rhône-Alpes
- 19 établissements d'accueil
- 280 salariés
- 3 500 personnes accueillies chaque année, dont :
  - 1309 enfants et adolescents pris en charge au titre de la protection de l'enfance
  - 215 suivis de mineurs non accompagnés (MNA)
  - 2132 personnes hébergées et accompagnées

Accueil presse individuel et collectif à la demande dans nos établissements.

**CONTACTS PRESSE : Agence Abrasive**

Aimée Le Goff – aimee@abrasive.fr – 04 26 02 92 32

Karine Michaud – karine.michaud@abrasive.fr – 06 50 61 06 64